Déclaration de non-discrimination du système de soins de santé ARMC

Le système de soins de santé ARMC (composé de l’Ashtabula Regional Medical Center [ARMC], de ARMC Home Health, ainsi que de l’hôpital Glenbeigh et de ses centres de soins ambulatoires) respecte toutes les lois fédérales applicables en matière de droits civils, y compris l’article 1557 de la Loi sur les soins abordables. Le système de soins de santé ARMC ne fait aucune discrimination fondée sur l’origine ethnique, la couleur, l’origine nationale (y compris une maîtrise limitée de l’anglais et la langue première), le sexe (conformément à la portée de la discrimination fondée sur le sexe définie à l’article 45 CFR § 92.101(a)(2)), l’âge ou l’invalidité.

Conformément à l’article 1557 et à d’autres lois fédérales sur les droits civils, nous fournissons aux personnes les éléments suivants dans un délai raisonnable et sans frais :

**Services de soutien linguistique :** le système de soins de santé ARMC offrira des services de soutien linguistique aux personnes ayant une maîtrise limitée de l’anglais (y compris leurs accompagnateurs) afin de garantir un accès réel à nos programmes, activités, services et autres avantages. Les services de soutien linguistique peuvent comprendre :

* Documents traduits, électroniques ou écrits
* Interprètes qualifiés

**Prestation des services de soutien linguistique et des aides et services auxiliaires appropriés :** le système de santé ARMC fournira des services de soutien linguistique ainsi que les aides et services auxiliaires appropriés aux personnes handicapées (y compris leurs accompagnateurs handicapés) afin d’assurer une communication efficace. Les aides et services auxiliaires appropriés peuvent comprendre :

* Interprètes qualifiés, y compris les interprètes en langue des signes américaine (ASL)
* Interprétation vidéo à distance
* Renseignements en formats substituts (y compris, mais sans s’y limiter, les gros caractères, les enregistrements audio et les formats électroniques accessibles)

**Modifications raisonnables :** le système de soins de santé ARMC apportera des modifications raisonnables aux personnes handicapées, au besoin, afin d’assurer l’accessibilité et l’égalité des chances de participer à nos programmes, activités, services ou autres avantages.

Pour accéder à nos services de soutien linguistique, à nos services et aides auxiliaires ou pour obtenir une modification raisonnable, veuillez communiquer avec un membre de votre équipe soignante. Pour obtenir une assistance supplémentaire, vous pouvez également communiquer avec le superviseur des soins infirmiers par l’entremise de votre équipe soignante.

Si vous croyez que le système de santé ARMC n’a pas fourni ces services ou a exercé une discrimination d’une autre manière fondée sur l’origine ethnique, la couleur, l’origine nationale, le sexe, l’âge ou l’invalidité, vous pouvez déposer un grief auprès de la personne-ressource de l’entité ci-dessous :

Ombudsman Directeur qualité Responsable qualité

Ashtabula Regional Medical Center ARMC Home Health Glenbeigh

2420 Lake Avenue 2131 Lake Ave, Ste 2 2863 State Route 45N

Ashtabula, OH 44004 États-Unis Ashtabula, OH 44004 États-Unis Rock Creek, OH 44084

États-Unis

440-997-2262 440-992-4633 440-563-3400

Vous pouvez également déposer une réclamation auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis, à l’Office for Civil Rights, en ligne à l’adresse <https://ocrportal.hhs.gov/ocr/smartscreen/main.jsf> ou par la poste à l’adresse suivante :

Ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis

200 Independence Avenue, SW – 509F

Washington, DC 20201 États-Unis





